

PAVILAND® INDUSTRIAL 25 AUTONIVELANTE

Revêtement de sol autolissant pour des applications intérieures en tant que couche de finition et pour des applications extérieures en tant que base pour le revêtement final des sols industriels.



DESCRIPTION

Revêtement de sol autolissant à prise normale, pompable, destiné au nivellement et au lissage des revêtements de sols industriels. Produit à haute résistance mécanique et adhérence au support après durcissement. Épaisseurs de 5 à 25 mm. Intérieur : Convient comme couche de finition ou comme base pour être recouverte par de fines couches qui confèrent au sol une plus grande protection chimique ou physique ou une finition plus esthétique. Extérieur : Il doit être utilisé uniquement comme couche de base et doit toujours être recouvert d'un revêtement.

COMPOSITION

Produit à base de ciments spéciaux, d'agrégats sélectionnés, de résines et d'additifs.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Facilité d'application, à la fois manuelle et mécanique.
- · Pompable.
- Nivellement et rénovation des revêtements de sol en béton dans la nouvelle industrie et la restauration.
- Création de revêtements de sol de haute résistance à l'abrasion.
- Rénovation de sols de parkings intérieurs sans protection par revêtement.
- Revêtement de sol autolissant extérieur qui doit être revêtu.
- Faible rétrécissement.
- Forte adhérence mécanique au support.

SUPPORTS

- Béton de résistance adéquate (résistance minimale à la compression de 25 N/mm² et à la traction de 1,5 N/mm²), à pores ouverts et à faible rugosité. Pour d'autres supports, veuillez consulter notre service
- Les supports doivent être solides, stables, sains et propres, exempts de poussière, de traces d'agents de démoulage, de produits organiques, etc.
- Avant d'appliquer PAVILAND INDUSTRIAL 25 AUTONIVELANTE, il convient de réparer les éventuelles craquelures et/ou fissures du support à l'aide des produits de notre gamme de réparation du béton MORCEM REST.
- Appliquer le primaire PAVILAND PRIMER R afin d'éviter la formation de bulles d'air sur le revêtement de sol et d'améliorer son adhérence au support.
- Avant d'appliquer le mortier, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de remontées d'humidité par capillarité.





PAVILAND® INDUSTRIAL 25 AUTONIVELANTE

MODE D'EMPLOI

- Malaxer le produit avec de l'eau (3,75 4,25 L par sac de 25 kg) mécaniquement, à l'aide d'un mélangeur mécanique à faible vitesse (environ 500 tr/min). Malaxer d'abord le sac entier avec 2/3 de l'eau totale recommandée jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux, tout en ajoutant le reste de l'eau.
- La quantité d'eau indiquée sur cette fiche est recommandée pour éviter le rétrécissement, la ségrégation des produits ou la réduction de la résistance mécanique.
- Laisser reposer la pâte pendant environ 2 minutes avant la pose sur le chantier.
- Pour les grandes surfaces, il est recommandé de pomper le mélange à l'aide de pompes hélicoïdales à double effet avec un rendement de 20 à 40 L/minute. Cette opération permet d'optimiser les temps de la pose
- Étaler manuellement à l'aide d'une truelle métallique de nivellement une fois que le primaire a durci.
 Passer ensuite un rouleau à pointes en nylon, de taille appropriée, dans les deux directions, afin d'éliminer l'air occlus dans le processus.
- Respecter les joints structurels et exécuter les joints de périmètre et de partition.
- Il n'est pas nécessaire de recouvrir le Paviland Industrial 25 Autonivelante, car il convient comme couche de finition intérieure. À l'extérieur, il faudra toujours le recouvrir.
- Il peut être recouvert de peintures de la gamme PAVILAND PINTURA ou de revêtements de sol en résine de la gamme PAVILAND. Dans ce cas, une préparation préalable de la surface peut être nécessaire pour éliminer le coulis superficiel. Les exigences d'humidité maximale du revêtement doivent également être prises en compte.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer en dessous de 5°C et ne pas appliquer au-dessus de 30°C.
- Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de vent fort ou de lumière directe du soleil.
- Ne pas appliquer sur des sols humides ou susceptibles de l'être.
- Porter des gants et des lunettes de protection lors de l'utilisation du produit. Tenir hors de portée des enfants
- Ne pas ajouter de sable, de ciment ou tout autre produit modifiant la formulation d'origine.
- Une fois le produit malaxé et le temps de repos écoulé, ne pas ajouter d'eau supplémentaire.
- Pour les surfaces de sol supérieures à 20 m² ou de plus de 10 m de long, il est recommandé de réaliser des joints de partition, délimitant les zones, avec des joints d'environ 6 mm, qui peuvent être remplis de PUMALASTIC MS ou PU.
- Les joints de mouvement du support d'origine doivent être respectés et des joints de périmètre doivent être réalisés.
- La couche superficielle doit être protégée contre un séchage trop rapide, en évitant la déshydratation du mortier, en particulier dans des conditions de température élevée et/ou de vent fort, en recommandant l'utilisation de résines de protection et/ou de durcissement de la gamme PAVILAND RESINA à cet effet.

PRÉSENTATION

Sacs en papier plastifié de 25 kg.

Stockage jusqu'à 1 an dans l'emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.





PAVILAND® INDUSTRIAL 25 AUTONIVELANTE

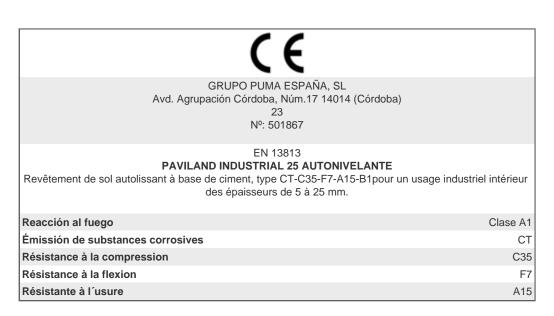
DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre GRISE
Temps ouvert (20 °C)	30 min
Temps d´ouverture au trafic piétonnier (*)	24h
Heure d'ouverture au trafic routier (*)	7 Jours
Temps pour le revêtement ceramique (*)	24h
Délai pour le revêtement imperméable ou sensible à l'humidité (*)	7 Jours
Expansion - Rétraction	< -0,6 mm/m
Résistance à la compression	10 N/mm ² (1 j)
	25 N/mm ² (7 j)
	35 N/mm ² (28 j)
Rendement approximatif	17,5 - 18,5 kg/m ² et cm d'épaisseur
Classification conformément à la norme UNE EN 13813	CT C35 F7 A15 B1
Épaisseur d'application	5 à 25 mm

(*) Les temps sont calculés en fonction d'une température de 23 °C et avec 55 % d'humidité relative. Ils sont plus courts si les températures sont plus élevées et plus longs si les températures sont plus basses.

MARQUAGE CE



DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier fabriqué avec des agrégats proches des centres de production, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport, et fabriqué dans des centres de production dotés de systèmes de gestion environnementale certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement.

Mortier avec label écologique de type III (le plus exigeant) Déclaration environnementale de produit vérifiée en externe par AENOR.





PAVILAND® INDUSTRIAL 25 AUTONIVELANTE

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adequation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc., Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.

